



Lycées: les incitations à manifester sont "une incitation à courir un danger grave"

Paris, 6 déc. 2018 (AFP) -

Le ministre de l'Education Jean-Michel Blanquer a mis en garde mercredi soir contre les incitations à manifester à destination des lycéens, affirmant qu'elles sont "une incitation à courir un danger grave".

Le ministre défendait au Sénat le budget de l'Enseignement scolaire lorsqu'il a été interpellé par la sénatrice Céline Brulin (CRCE à majorité communiste) sur le mouvement de contestation dans les lycées.

"Il serait bon d'accorder à cette mobilisation toute l'attention qu'elle mérite", a notamment déclaré la sénatrice, soulignant que "plusieurs syndicats d'enseignants rejoignent désormais les mobilisations".

"Les circonstances actuelles dans notre pays font que la violence est en train d'envahir les débats et de faire en sorte que nos lycéens soient mêlés à des contextes dangereux", a réagi M. Blanquer.

"Toutes les incitations à manifester, et malheureusement Mme la sénatrice vous l'avez un peu fait, toutes les incitations à manifester sont en réalité une incitation à courir un danger grave, vu les circonstances auxquelles nous avons assisté ces derniers jours", a affirmé le ministre.

"Je le dis avec une certaine solennité, parce que les prochains jours sont en effet inquiétants".

"Le message de raison, le message de sagesse que nous devons avoir vis-à-vis des lycéens ce soir, c'est celui bien entendu de pouvoir débattre sans aucune violence et surtout de les soumettre à aucun danger", a-t-il encore déclaré.

Des dizaines de lycées ont été perturbés mercredi dans la foulée des "gilets jaunes", au troisième jour d'un mouvement de contestation contre les réformes dans l'éducation qui a fait un blessé grave avant un appel à la "mobilisation générale" jeudi.

Le Sénat a adopté dans la nuit de mercredi à jeudi les crédits de la mission "enseignement scolaire".

Contre l'avis du gouvernement, le Sénat a adopté un amendement de la commission de la Culture visant à financer, à hauteur de 10 millions d'euros, la création de 300 postes d'enseignants supplémentaires au profit des écoles rurales.

A également été adopté un amendement de Victoire Jasmin (PS) proposant d'allouer 300.000 euros de crédits supplémentaires en faveur de l'inclusion des enfants en situation d'handicap au sein du système scolaire.

Ces mesures devront être votées dans les mêmes termes à l'Assemblée pour être définitives.

vm/sma

Afp le 06 déc. 18 à 00 40.